

Coordination Associative pour l'Ours - Cap Ours

Contact pour ce dossier : Pays de l'Ours - Adet contact@paysdelours.com

Monsieur Nicolas Hulot
Ministre de la Transition Ecologique
et Solidaire

Objet : Restauration de la population d'ours des Pyrénées

Le 19 Décembre 2017

Monsieur le Ministre,

Ce matin du 19 décembre 2017, la Préfecture des Hautes-Pyrénées nous informe que la réunion de concertation sur le dossier "Ours", programmée cet après-midi même est annulée, au motif que les organisations agricoles refusent d'y participer.

Le 26 septembre dernier, la réunion organisée par la Préfète de l'Ariège a connu le même sort : annulée pour cause de non-participation des organisations agricoles ...

C'est la même litanie depuis dix ans : les organisations agricoles et politiques opposées à la présence d'ours dans les Pyrénées refusent systématiquement de discuter et depuis dix ans, cela suffit pour dissuader l'Etat d'agir ...

Nous sommes bien sûr, et depuis toujours, attachés à la concertation et au dialogue. Mais, comme le souligne la Préfecture des Hautes-Pyrénées ce 19 décembre : la concertation est impossible en l'absence de l'une des parties.

Nous savons que vous tenez aussi à une gouvernance basée sur la participation et la codécision, mais sur ce dossier, force est d'admettre qu'il faudra procéder autrement.

Le refus du dialogue des opposants ne saurait en aucun cas justifier un nouveau report des décisions urgentes et indispensables pour restaurer les noyaux de population d'ours des Pyrénées, notamment celui des Pyrénées Occidentales qui est au bord de l'extinction.

Il serait inadmissible que par leur seule absence les lobbies d'opposants aient de fait un droit de véto sur l'existence d'une espèce menacée en France.

Comme cela est prévu en cas d'échec de la concertation pour des dossiers sociaux et économiques en cours, nous demandons que l'Etat prenne sans attendre ses responsabilités et les décisions qui s'imposent afin de reconstituer une population viable d'ours en France, conformément aux engagements que vous comme le Président de la République avez pris ce printemps.

Monsieur le Ministre, les délais pour agir en 2018 étant maintenant très réduits, vous devez acter le refus de dialogue et décider rapidement. Sinon, ce sont les opposants les plus radicaux et violents qui auront gagnés en obtenant une nouvelle fois que l'Etat recule, ne décide rien, n'agisse pas.

Vous pourrez bien sûr compter sur le soutien actif et déterminé de nos associations, c'est toujours ensemble, Etat et associations, avec le soutien très majoritaire de la population, que l'on a pu avancer sur ce dossier, et nous sommes prêts à nous mobiliser à vos côtés.

Dans l'attente d'une réaction à la hauteur de l'enjeu, et vous en remerciant par avance, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les associations membres de la coordination Cap Ours :

Altair Nature, Animal Cross, Association Nature Comminges (ANC), Comité Écologique Ariégeois (CEA), Conseil International Associatif pour la Protection des Pyrénées (CIAPP), Ferus (Groupe Loup France/ARTUS), Fonds d'Intervention Eco-Pastoral – Groupe Ours Pyrénées (FIEP), France Nature Environnement (FNE), France Nature Environnement Hautes Pyrénées (FNE 65), France Nature Environnement Midi- Pyrénées (FNE Midi-Pyrénées), Nature Midi-Pyrénées, Pays de l'Ours-Adet, Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature dans le Sud Ouest – Pyrénées Atlantiques (SEPANSO 64), Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Sours, WWF France.